



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2016

Extrait du registre des délibérations Réunion du 18 octobre 2016

L'an deux mille seize, le dix-huit octobre à dix-huit heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard Plus en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 21 septembre 2016.

Étaient présents :

Elu communautaire : M. Moreno BRIZZI
 Elue communautaire : Mme Lucie KOCEVAR
 Personne qualifiée : M. Pascal MADELAINE
 Personne qualifiée : M. Christian SCHOTT

Était absente :

Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

N° 2016-18

OBJET : MODIFICATION COMPLEMENTAIRE DES CONDITIONS D'ENTREE ET GRILLES TARIFAIRES DU GUEULARD PLUS

Il est proposé les conditions d'entrée et les grilles tarifaires de la Scène de Musiques Actuelles Le Gueulard+, à compter du 1^{er} janvier 2016, suivantes :

Tarifs d'entrée programmation (hors jeune public)

Programmation Tarifs TTC	Tarif plein sur place	Tarif plein prévente	Tarif réduit prévente/sur place	Tarif carte G+	Tarif périscolaire
Tarif A	25 €	22 €	18 €	16 €	4 €
Tarif B	21 €	19 €	16 €	15 €	
Tarif C	18 €	16 €	13 €	13 €	
Tarif D	15 €	13 €	10 €	10 €	
Tarif E	10 €	10 €	5 €	gratuit	
Scène Ouverte, sortie d'album, visite, répétition publique, rencontre d'artistes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Tarifs spécifiques					
Miossec le 18/11/2016	18 €	18 €	18 €	15 €	4 €
Son del Salon le 24/09/2016	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Mission « diffusion » : le taux de TVA applicable est le taux réduit en vigueur.

Catégories tarifaires :

- Tarif plein : Individuels (>18 ans)
- Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :
 - Groupes (> 10 pers)
 - Etudiants
 - Collégiens à compter de 13 ans révolus
 - Demandeurs d'emploi

- Bénéficiaires du RSA
 - Personnes en situation de handicap
 - Retraités
 - Détenteurs de la carte G+
 - Détenteurs des cartes d'abonnés ou d'adhésion des structures fondatrices du réseau MAEL : L'Autre Canal (Nancy), BAM (Metz), Halle Verrière / Cadhame (Meisenthal), La Souris Verte (Epinal), MJC du Verdunois (Belleville-sur-Meuse), MCL (Gérardmer)
 - Adhérents des associations partenaires à la saison culturelle
- Gratuité permanente :
 - Enfants de moins de 13 ans (hors programmation jeune public)
 - Les accompagnateurs du public scolaire et périscolaire
 - Entrée libre et gratuite pour les Scènes Ouvertes
 - Entrée gratuite sur réservation pour les visites de Le Gueulard+, les répétitions publiques et les rencontres d'artistes

Tarifs d'entrée programmation jeune public et action culturelle

Jeune Public – tarifs	
Tarif scolaire	4 €
Tarif périscolaire – centre de loisirs – établissement spécialisé	4 €
Tarif séance tout public	6 €
Tarif Pass Famille	26 €
Atelier de pratique artistique jeune public (séance)	5 €
Visite, répétition publique, rencontre d'artiste	Gratuit
Casque antibruit pour enfant (Agi'son)	17,00 €
Forfait mise à disposition, par sortie, sur le territoire de la CAVF, du minibus Fiat Ducato comprenant carburant et assurance	50 €

Mission « action culturelle » : pas de TVA applicable.

Catégories tarifaires :

- Tarif unique pour tout spectateur
- Gratuité permanente :
 - Les accompagnateurs du public scolaire et périscolaire
 - Entrée gratuite sur réservation pour les visites de Le Gueulard+, les répétitions publiques et les rencontres d'artistes

Carte d'abonné G+

Carte d'abonné G+ - tarifs	
Tarif individuel plein	15 €
Tarif individuel réduit	7,50 €
Tarif individuel partenaires	5 €

Catégories tarifaires :

- Tarif plein : Individuels à partir de 18 ans révolus
- Tarif réduit (sur présentation d'un justificatif) :
 - Individuels de moins de 18 ans
 - Demandeurs d'emploi
 - Bénéficiaires du RSA
 - Personnes en situation de handicap
 - Retraités
 - Détenteurs de la carte G+

- Tarif partenaires :
 - Adhérents des associations partenaires à la saison culturelle
 - Détenteurs des cartes d'abonnés ou d'adhésion des structures fondatrices du réseau MAEL : L'Autre Canal (Nancy), BAM (Metz), Halle Verrière / Cadhame (Meisenthal), La Souris Verte (Epinal), MJC du Verdunois (Belleville-sur-Meuse), MCL (Gérardmer)

La carte G+ est valable un an à compter de la date d'achat.

Elle donne droit :

- Entrée gratuite aux soirées « Les Plus du G+ » et aux spectacles découvertes des tarifs D et E
- Tarifs réduits aux autres spectacles
- Primeur de l'information et de la billetterie
- Accès gratuit à la plateforme 1DTouch
- Entrée gratuite pour les abonnés accompagnant leur(s) enfant(s) au(x) spectacle(s) jeune public

La carte G+ est obligatoire pour tout utilisateur des studios, elle est au tarif partenaire.

Pas de TVA applicable pour les cartes G+.

Tarifs boissons et petite restauration

Les tarifs suivants sont appliqués pour la vente des boissons et de la petite restauration à consommer sur place, ainsi que des produits divers, et ce jusqu'à prochaine modification :

Boissons – tarifs TTC	
Bière pression 25 cl	2,50 €
Bière pression artisanale 25 cl	3,00 €
Bière pression spéciale 25 cl	3,50 €
Bière en boîte ou en bouteille 25 cl	3,00 €
Bière en boîte ou en bouteille spéciale 25 cl	3,50 €
Bière pression 50 cl	4,50 €
Bière pression artisanale 50 cl	5,50 €
Bière pression spéciale 50 cl	6,00 €
Vin rouge ou blanc ou rosé 12,5 cl	2,50 €
Jus de fruits, soda	2,00 €
Café, thé, eau	1,50 €
Caution gobelet réutilisable	1,00 €
Petite restauration – tarifs TTC	
Part de pizza	2,50 €
Sandwich	2,50 €
Part de gâteau ou de tarte	1,50 €
Assiette froide ou chaude	8,00 €

Pour les consommations sur place, les taux de TVA en vigueur sont à appliquer :

- 20 % de TVA pour les boissons alcoolisées
- 10 % de TVA pour les boissons non alcoolisées
- 10 % de TVA pour la petite restauration

Tarifs atelier de pratique artistique, stage et réunion d'information

Intitulé	Durée	Coût unitaire TTC
Atelier de pratique artistique	1H	5 €
Stage	1H	5 €
Réunion d'information	2H	Gratuit

Mission « ressource/accompagnement artistiques » : les stages sont soumis à 20% de TVA.

Tarifs location studios de répétition, pôle associatif, salle de spectacles et minibus

Studios de répétition – tarifs TTC	
Séance (3H avant 16H et 2H après 16H) pour groupes	6,00 €
Séance (3H avant 16H et 2H après 16H) pour solo	3,00 €
Journée (du lundi au vendredi de 10H à 18H)	15,00 €
Semaine (du lundi au vendredi de 10H à 18H)	70,00 €
Enregistrement maquette répétition en autonomie (de 10H à 18H)	15,00 €
Enregistrement maquette répétition avec un technicien (de 10H à 18H)	30,00 €
Caution studio sans backline	100,00 €
Caution studio avec backline	300,00 €
Badge studio	10,00 €
Carte G+ individuelle pour l'utilisation des studios	5,00 €
Pôle associatif – tarifs TTC	
Location en journée et en semaine	50,00 €
Location en soirée et en week-end	100,00 €
A destination des partenaires (bénéficiaire G+)	gratuit
Salle de spectacles – tarifs HT	
Location de la salle de spectacles 400 places en debout sans technicien pour 1 journée	1 000,00 €
Location de la salle de 400 places en debout avec un technicien son et un technicien lumière pour 1 journée	1 400,00 €
Caution	500,00 €
Location de la salle de spectacles pour conférence, discours, pot ou assimilé à destination des acteurs du Val de Fensch	300,00 €
Location de la salle de spectacles pour conférence, discours, pot ou assimilé à destination des acteurs extérieurs du Val de Fensch	500,00 €
Véhicule – tarifs HT	
Minibus Fiat Ducato 9 places jusqu'à 500 km	150,00 €
Au-delà de 500 km	0,85 €
Caution minibus	1 000,00 €

Mission « ressource/accompagnement » : les locations des salles sont soumises au taux de TVA de 20%.

Tarifs de la ressource et des accompagnements

Catégorie d'Actions	Intitulé	Tarification spécifique	Durée pour le groupe	Coût séance TTC
1	Répétitions accompagnées (objectif live)	Dans la limite de 3 à 6 séances de 3H à raison d'une séance par mois.	3h00	30,00 €
	Répétitions de préparation à l'enregistrement (objectif maquette)		3h00	30,00 €
2	Filage sur scène (son, lumières, vidéo)	7H sur une journée	7h00	120,00 €
	Coaching scénique		7h00	180,00 €
	Enregistrement audio et/ou mix		7h00	120,00 €

Mission « ressource/accompagnement » : les accompagnements artistiques sont soumis au taux de TVA de 20%.


Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité

ADOPTE les conditions d'entrée et les grilles tarifaires telles que susmentionnées

Membres élus : 5
En activité : 5
Membres présents : 4
Membres ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 0
Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'Hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)
Hayange, le 19 Octobre 2016

Le Président,


Moreno BRIZZI



